

« Tout groupe humain prend sa richesse
dans la communication, l'entraide
et la solidarité visant à un but commun :
l'épanouissement de chacun
dans le respect des différences. »

Françoise Dolto



en éveil #1



Le magazine de la Cité éducative de La Courneuve

3^e trimestre 2021

Favoriser
la réussite scolaire
et éducative

Promouvoir
la citoyenneté

Soutenir
le rôle éducatif
des parents



p 5

PORTRAIT

Anne-Charlotte
ou « Madame
les émotions »

p 6-9

DOSSIER

Qu'est-ce que
la Cité éducative
à La Courneuve ?

p 10-11

ZOOM

La formation AESH
et la maison
de l'éducation

p 12

JEUX

éditos

« En quoi les cités éducatives sont-elles un label d'excellence ? »



Mélanie Davaux,
adjointe à la réussite éducative
à La Courneuve

« À La Courneuve, l'éducation a toujours été la pierre angulaire de notre action communale. La labellisation « Cité éducative » nous permet de poursuivre notre Projet éducatif local, en renforçant ses moyens et ses ambitions. **Combattre le prédéterminisme social et la reproduction des inégalités nécessite des actions fortes de l'ensemble des acteurs publics**, les Cités éducatives contribuent en ce sens à instaurer des échanges réguliers et un travail partagé entre les institutions.

L'un des axes majeurs porté par la Cité éducative courneuvienne, et qui fait particulièrement défaut sur notre territoire, est celui de la santé et de l'accompagnement médical des élèves. À l'aune de la crise sanitaire que nous traversons, ce choix résonne comme une absolue évidence. La formation d'AESH pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, le recrutement d'Atsem pour les apprentissages des plus jeunes et, plus globalement, le renforcement en moyens humains pour répondre le plus justement aux problématiques de chaque enfant, comptent parmi nos priorités.

Grâce à la Cité éducative, nous allons également, dès ce mois de juin, permettre aux élèves et à leurs enseignants de faire classe hors les murs. Cette oxygénation les aidera, nous l'espérons, à se reconnecter à la nature et à retrouver le goût d'un extérieur apaisé après une année scolaire particulièrement éprouvante.



Quelles dispositions particulières ont été mises en place pour garantir la réussite des cités éducatives ? Quels en sont les grands objectifs ?



Anne-Claire Mialot,
préfète pour l'égalité des chances
en Seine-Saint-Denis

« Une Cité éducative vise à mobiliser les acteurs éducatifs autour de la réussite scolaire et professionnelle des jeunes âgés de 0 à 25 ans. La démarche s'adresse aux jeunes, mais aussi à leurs parents, enseignants, éducateurs, etc. Une Cité éducative est une démarche partenariale. Outre la réussite des jeunes, qui constitue l'enjeu principal du projet, il s'agit aussi d'impulser une dynamique collaborative entre les acteurs institutionnels (préfecture, Éducation nationale, collectivité) et le tissu associatif. Cela se traduit dans l'organisation elle-même d'une Cité éducative, et plus particulièrement, au moyen d'un pilotage partagé entre les acteurs.

La réussite d'une Cité éducative repose sur sa capacité à développer des parcours éducatifs pour les jeunes, notamment autour de plusieurs thématiques, comme la culture, la santé, la formation des acteurs éducatifs, etc. Avec son projet autour de la santé, par exemple, la Cité éducative de La Courneuve permet à ses habitants de se former à l'accompagnement des jeunes en situation de handicap. Elle agit également dans le renforcement de la lecture et de l'écriture en invitant tous les élèves du primaire à participer à un concours littéraire. L'objectif de ces projets est de permettre à chaque enfant de s'épanouir et de trouver sa voie.



En quoi cette collaboration entre la ville de La Courneuve et l'Éducation nationale est-elle novatrice ?



**Élisabeth
Farina-Berlioz,**
inspectrice d'académie,
directrice académique
adjointe des services
de l'éducation
nationale de la
Seine-Saint-Denis

« Les cités éducatives apportent au partenariat historique de l'Éducation nationale et des communes, ainsi qu'à l'éducation prioritaire, une dimension novatrice. Tout d'abord, elles créent un trio dynamique : la ville, l'Éducation nationale et la préfecture. Ce trio, en lien avec de

très nombreux partenaires, articule politique de la ville, enjeux éducatifs et défis du territoire. Ensemble, ils ont établi un diagnostic, qui a abouti au projet de la cité et au plan d'action, constitué de projets partagés créant des parcours explicites. À La Courneuve, ces parcours se font autour de l'éducation artistique et culturelle, des sports, de l'inclusion, de l'insertion. Les actions, complémentaires, coordonnées, prennent en compte tous les temps de l'enfant et du jeune afin que chacun ait une formation large et solide dans plusieurs domaines. Elles sont choisies par l'ensemble des parties,

qui gèrent de concert un budget signifiant très largement engagé par l'État. Les échanges réguliers, tout comme les formations interprofessionnelles proposées, ont renforcé la compréhension mutuelle des cultures professionnelles. Cela facilite la mobilisation de dispositifs d'urgence, comme l'achat de matériel informatique durant la crise sanitaire. De même, préfecture, ville et second degré se connaissent mieux ; les projets interdegrés ont de nouvelles échelles. À cet égard, la dynamique est remarquable. Je m'en réjouis pour les habitants et les jeunes de la commune !

Anne-Charlotte, médiatrice ou « Madame les émotions »

Depuis janvier, Anne-Charlotte Bellot est médiatrice au collège Jean-Vilar. Comptable de formation, elle a tout lâché il y a 20 ans pour vivre de sa vocation : travailler auprès des enfants.

« J'ai été comptable un mois ! J'adore les chiffres mais ça ne bouge pas beaucoup... », explique la médiatrice amusée. Depuis plus de vingt ans, Anne-Charlotte Bellot travaille avec des enfants : animatrice dans des écoles, des maisons de quartier ou encore des centres de loisirs, elle a également fait de l'aide aux devoirs. Il y a un an, quand elle est contactée par Pôle emploi pour être formée à ce nouveau métier de médiatrice, elle se dit : « Pourquoi pas moi ? » À 44 ans, elle entame sa formation auprès de France médiation, dès juillet 2020, et prend son poste au collège Jean-Vilar en janvier 2021. « L'équipe est géniale, c'est vraiment grâce à elle que j'arrive à travailler. Elle a préparé mon arrivée auprès des enfants et ça m'a permis de me faire repérer très rapidement », précise Anne-Charlotte en souriant. Après avoir

validé son dernier module en mai, elle obtient sa certification avec les félicitations du jury. « Ça donne une certaine légitimité à ce nouveau métier », indique-t-elle.

Majoritairement déployés dans les collèges situés en Réseau d'éducation prioritaire (REP), les médiateurs ont pour rôle de favoriser ou de rétablir un climat de confiance au sein de l'établissement. « L'idée c'est de prendre le temps avec les enfants, de les écouter, souvent, ils n'ont pas l'habitude de dialoguer, explique la médiatrice. Mon rôle, c'est de détecter les problèmes, c'est comme si j'étais un médecin généraliste et que tous les autres adultes de l'établissement étaient des spécialistes. On travaille tous ensemble ». En fonction des demandes et des besoins exprimés, différentes interventions peuvent être mises en place. « Je

suis déjà intervenue en classe sur la question du harcèlement scolaire, indique Anne-Charlotte, j'ai également accroché une affiche avec des émotions pour qu'ils prennent l'habitude de nommer ce qu'ils ressentent le matin, ce qui m'a valu le surnom de Madame les émotions ! »

« Mon rôle, c'est de détecter les problèmes, c'est comme si j'étais un médecin généraliste et que tous les autres adultes de l'établissement étaient des spécialistes. »





LA COURNEUVE,
LE CHOIX
DE L'AVENIR

Qu'est-ce que la Cité éducative à La Courneuve ?

Le label « Cité éducative » est un dispositif de mobilisation nationale mené par le ministère de la Cohésion des territoires, et impulsé par le Gouvernement en juillet 2018, en direction des quartiers prioritaires.

L'objectif est d'intensifier les moyens humains et financiers et de renforcer la cohésion éducative entre parents, services municipaux, Éducation nationale et associations. Pour un accompagnement global des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans, en temps scolaire et périscolaire, lors de leur formation professionnelle, et durant leurs activités de loisirs, culturelles et sportives.

Un des axes forts de la Cité éducative est de contribuer à l'émancipation des jeunes, en multipliant, outre un accompagnement scolaire renforcé, les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

Ce programme s'inscrit dans notre histoire locale de lutte contre les inégalités, menée notamment grâce à notre Projet éducatif territorial (PET), coélaboré avec l'ensemble de la communauté éducative.

Dès juillet 2019, La Courneuve obtient le label « Cité éducative » sur l'ensemble de son territoire et bénéficie d'une enveloppe de 1,9 million d'euros répartis sur trois ans. Si la crise sanitaire et les mesures de confinement ont repoussé sa mise en œuvre, la signature de la convention triennale entre la Ville, l'Éducation nationale et l'État a été réalisée en mai 2020, faisant de notre ville l'une des premières cités éducatives de France.

Votre Cité éducative
en quelques chiffres

**16 actions
labellisées**

1 950 000 euros
de 2020 à 2022

**18 000 enfants
et jeunes
de 3 à 25 ans
concernés**

**3 enjeux
prioritaires :**
la santé,
le handicap,
la coéducation

La continuité éducative

Renforcer la continuité éducative

Lutter contre les ruptures de parcours des 3-25 ans

La réussite scolaire

Favoriser la réussite à l'école

Renforcer la capacité d'agir des familles

Le champ des possibles

Renforcer la coordination des acteurs et leurs capacités d'action en réseau

L'idée



Sortir d'une logique de dispositifs comptables et financiers

Favoriser, collectivement, la cohérence et l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre

Faire du partenariat entre tous les acteurs éducatifs une composante centrale dans et pour les institutions



Un dispositif labellisé
sur l'ensemble de La Courneuve

Septembre 2020 :
mise en œuvre
des premières actions

1

UN PARCOURS ÉDUCATIF GLOBAL ET « SANS COUTURE »

Accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire et plus globalement leur construction individuelle, afin qu'ils deviennent de jeunes adultes autonomes et émancipés. En mobilisant toute la communauté éducative autour d'eux et eux, avec les familles au cœur du dispositif. En permettant, au sortir du cadre scolaire, leur réussite professionnelle grâce aux offres de formation et d'accompagnement vers l'emploi.

2

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

En évitant les ruptures de parcours (passerelle primaires/collèges/lycées). En renforçant les moyens, la cohésion éducative et la place des parents (cf. zoom Maison de l'éducation en p.11). En affirmant le droit à la santé (en milieu scolaire et dans la ville) pour tous les élèves avec une attention particulière pour les enfants en situation de handicap (cf. zoom AESH en p.10)

3

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Ce troisième volet prend racine dans l'histoire de l'éducation populaire et vise à ouvrir le « champ des possibles » des jeunes Courneuvien(ne)s. Il se matérialise par la mise en place de parcours d'excellence dans chaque collège et l'implication des services et associations éducatives, sportives, culturelles, artistiques et environnementales (avec par exemple l'opportunité des JO de 2024). Sans oublier la priorité linguistique.



Qui
fait
quoi



**Les instances
d'élaboration
et de conduite
du projet**





Le comité de pilotage La Courneuve ville éducative

« La Courneuve ville éducative » est une instance participative qui permet à tous les acteurs d'avoir le même niveau d'information pour porter les actions du programme Cité éducative mais également tout ce qui se fait dans la démarche « Cité éducative » dans le cadre du Projet éducatif territorial (PET).

Autour de la table

- ▶ le maire et les élus concernés, l'Éducation nationale représentée par l'inspection d'académie
- ▶ la préfecture
- ▶ L'inspection académique de l'Éducation nationale
- ▶ les principaux de collèges et proviseurs de lycées
- ▶ Les directions scolaires
- ▶ les parents d'élèves
- ▶ Plaine commune
- ▶ Le conseil départemental 93
- ▶ Les associations
- ▶ Les services communaux
- ▶ Les coordonnateurs REP
- ▶ CAF
- ▶ Pôle emploi
- ▶ Mission locale.

Cette instance se réunit trois fois par an, pour partager les enjeux et valider les orientations.



Le comité de pilotage restreint décisionnaire du programme d'actions

Trois partenaires y siègent

- ▶ l'État local (la déléguée de la préfète)
- ▶ l'Éducation nationale (le principal du collège Raymond-Poincaré)
- ▶ la Ville (le directeur général adjoint du pôle éducation populaire et égalité des chances).

Cette instance, animée par un coordinateur spécifique, permet d'éviter les effets de cloisonnement, scolaire, périscolaire, extrascolaire, et au contraire de favoriser les échanges et la circulation de l'information.

Il se réunit toutes les deux semaines, a minima, et peut s'ouvrir à des participants supplémentaires.



Les liens entre la Cité éducative et le programme éducatif territorial

La Cité éducative vient s'intégrer et renforcer la volonté de coordination des acteurs déjà portée par la collectivité territoriale et partagée par les différents partenaires institutionnels à travers la conception du Projet éducatif territorial.

En effet, depuis 2018 la Ville travaille collectivement avec l'ensemble de la communauté éducative sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire et socialisation), aux différents âges – petite enfance (0 à 3 ans), enfance (3 à 12 ans) et jeunesse (12 à 25 ans) – afin de favoriser la réussite scolaire et éducative et de lutter contre les mécanismes de reproduction des inégalités sociales. Cette collaboration vise également à contribuer et à promouvoir la citoyenneté, le vivre ensemble, l'ouverture sur le monde, ainsi qu'à favoriser et soutenir le rôle éducatif des parents dans une optique de coéducation.

La Maison de l'éducation

- Réussite éducative
- Information aux familles
- Lieu d'alliances éducatives



autant avec les partenaires professionnels et associatifs, qu'avec les parents et les jeunes eux-mêmes», explique Laurence Blin, directrice de la Maison de l'éducation de La Courneuve.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur le travail de **deux informatrices familles**, arrivées en

« C'est un lieu ressource qui doit se construire avec tous les acteurs éducatifs. »

Inscrite dans la démarche de Cité éducative, la Maison de l'éducation a pour but principal de fédérer les acteurs éducatifs professionnels, associatifs et parentaux autour d'actions visant à la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes Courneuvien.

« C'est un lieu où on veut construire collectivement des réponses aux difficultés que peuvent rencontrer les enfants, les jeunes et leurs parents,

janvier et mars derniers, qui ont pour mission, dans un premier temps, de recenser les besoins des familles et des partenaires éducatifs en matière d'information. « C'est un lieu ressource qui doit se construire avec tous les acteurs éducatifs », indique Laurence Blin. Pour répondre à cette ambition, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre, comme l'accompagnement physique des familles en difficulté au sein des administrations, la traduction du règlement intérieur de certaines écoles de la ville – le but étant de

créer un support harmonisé pour l'ensemble des établissements – ou encore la mise en place de liens avec le réseau des médiathèques et des partenaires associatifs comme l'Association française de lecture.

L'objectif ? Favoriser les « alliances éducatives » autour de l'élève.

Pour cela l'information et la formation des acteurs éducatifs peuvent être un vrai levier. Ainsi, **des formations communes**, en cours d'élaboration, seront dispensées par une personne autonome des institutions éducatives afin de rapprocher les cultures professionnelles au service des enfants et des jeunes.

Cette expérimentation s'appuie également sur un partenariat avec l'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP) qui réalisera trois enquêtes, d'ici à 2023, permettant de fournir les premiers éléments de **l'évaluation globale de la démarche « Cité éducative »**.

« Une inauguration, qui s'adressera au plus grand nombre, sera organisée après la rentrée, indique Laurence Blin. Cela permettra de donner plus de visibilité à ce nouveau lieu et de développer davantage le travail de la Maison de l'éducation ».





Devenir accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)

À La Courneuve, 130 enfants atteints d'un handicap ne sont pas accompagnés. Pour leur apporter une aide adéquate et permettre leur inclusion dans le milieu ordinaire, la Ville s'est associée, dès la rentrée 2020, au Centre d'études et de recherches pour la petite enfance (Cerpe) d'Aubervilliers, et propose de financer, dans le cadre de la Cité éducative, la formation d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) aux Courneuvien(ne)s.

Créé en janvier 2016, le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ouvre la voie à un ensemble de métiers d'accompagnants, dont celui d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Sa mission ? **Aider à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves porteurs de handicap.** Acteurs-clés, ils et elles contribuent à la mise en place d'une école pleinement inclusive et offrent à chaque enfant, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

L'aide apportée aux élèves par les AESH concerne trois domaines d'activité :

- les actes de la vie quotidienne ;
- l'accès aux activités d'apprentissage (faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer, etc.) ;
- les activités de la vie sociale et relationnelle (favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement, etc.).

À la rentrée 2020, dix candidats et candidates de La Courneuve, entre 19 et 55 ans, ont été sélectionnés pour intégrer cette formation en alternance.



« Il y a des cours autour du handicap, de la psychologie, de la sociologie, des différentes lois du secteur sanitaire et social, indique Claudine Guédrat, formatrice et responsable du département accompagnement éducatif et social du Centre d'études et de recherches pour la petite enfance d'Aubervilliers. L'idée c'est vraiment de s'interroger sur la notion d'accompagnement. » **Les cours sont également ponctués par trois stages de huit semaines** effectués en école, en Maison pour tous ou encore en centre de loisirs.

« Cette année, c'était la première promotion spécifique à La Courneuve », explique Claudine Guédrat. Une nouvelle session de formation est d'ores et déjà ouverte pour constituer la promotion 2021. Les sélections, qui auront lieu entre fin juin et début juillet, seront composées d'un écrit de dix questions et d'un entretien. « C'est vraiment une expérience très intéressante qui devrait être essaimée. Prendre en charge un enfant en situation de handicap peut être compliqué, un an de formation permet d'être dans de la vraie inclusion », conclut la formatrice.

Formation d'1 an, dès octobre 2021

Accessible sans le bac

Renseignements et inscription

Service Jeunesse

61, rue du
Général-Schramm
93120 La Courneuve
Tél. 01 49 92 60 75
Mob. 06 84 02 49 30
Mail :
pij@ville-la-courneuve.fr

Cerpe

98, av. de la République
93300 Aubervilliers
Tél. 01 53 56 10 85
Mail : deaes@cerpe.info
www.cerpe.info/
formation/accompa-
gnant-educatif-et-social

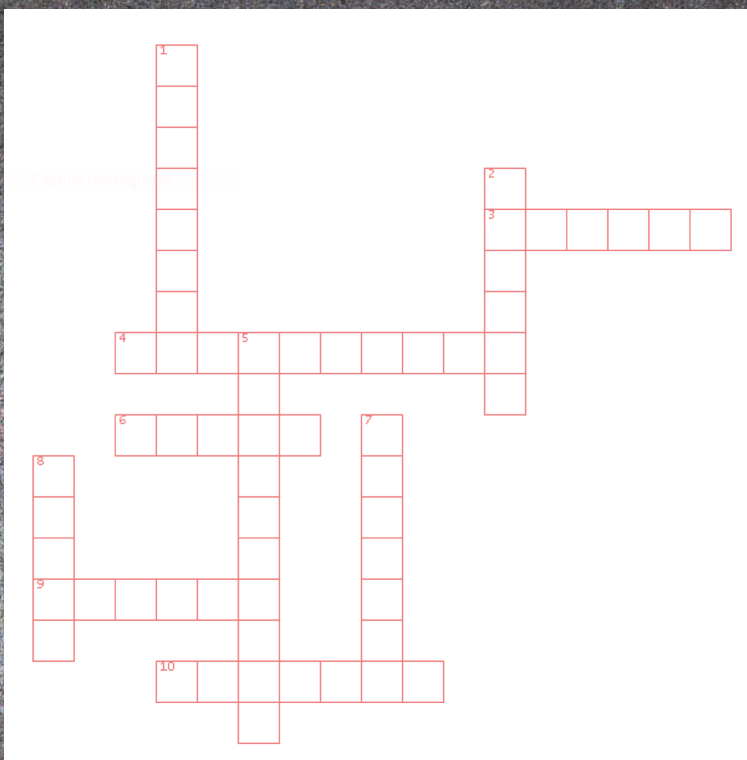
JEUX

Mots cachés

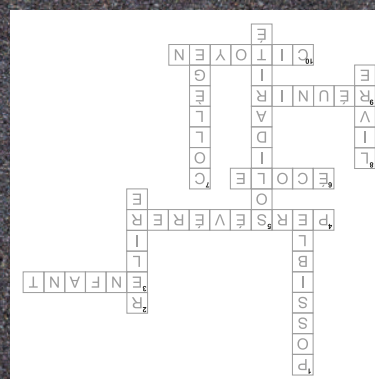
K C D O H Y L E C I T O Y E N É O
I U G U Q L M R N C M D G Z C U E
U L É T N A S U V I R J Z O V É G
Y T X X Y M I T A R R D L E E T A
X U F J U I E L C C E E R C P I S
I R A I D G I U W D T T S F O L S
E E B K R S K C U A U I W U S A I
S S J N K C E T I R G I O Y S T T
P O S C I B É L E Z I O D N I N N
L A L E A R T I S T I Q U E B E E
E Y R I N A L L I A N C E B L R R
N T C C D U N E I T U O S V E A P
F F R É O A E Q D Y J P I D K P P
A L J O E U R J M H R L I U C D A
N A X P P E R I H C L N Q H C U T
T L T S J S L S T E R É U S S I R
E N T R A I D E C É E G É L L O C

ACTION
ALLIANCE
APPRENTISSAGE
ARTISTIQUE
CITOYEN
COLLÈGE
CULTURE
ÉCOLE
ENFANTS
ENTRAIDE
ÉTUDE
JEUNESSE
LYCÉE
OUVERTURE
PARCOURS
PARENTALITÉ
POSSIBLE
RÉUSSIR
SANTÉ
SOLIDARITÉ
SOUTIEN
SPORT
VILLE

Mots croisés (7-11 ans)



1. L'inverse de l'impossible
2. Lire une deuxième fois
3. Le contraire d'un adulte
4. Aller jusqu'au bout
5. Quand on aide les autres
6. Lieu où les enfants deviennent élèves
7. Après la classe de CM2
8. On peut l'emprunter à la bibliothèque
9. Rassembler ou mettre ensemble
10. Personne qui fait preuve de civisme



Réunions publiques de « La Courneuve Ville éducative »

Les 26 et 30 juin derniers se sont tenues deux réunions publiques du dispositif « La Courneuve Ville éducative » (LCVE) consacrées à la Cité éducative. L'occasion de faire le point avec les enseignant-e-s, les services municipaux, les associations et, bien sûr, les parents d'élèves. Une rencontre en deux temps compte tenu des obligations sanitaires limitant le nombre de participant-e-s.

Lors de deux sessions, Mélanie Davaux, adjointe au maire déléguée à la réussite éducative, et Théo Schepens, coordinateur de la Cité éducative, ont présenté les objectifs poursuivis dans notre ville au travers du dispositif LCVE. A été évoquée également l'année 2020-2021: certains projets n'ont pas pu être conduits à leur terme (recrutement de l'orthophoniste, par exemple), d'autres ont été limités dans leur montée en puissance (ouverture des locaux pour parents dans les établissements), mais de nouvelles actions ont été mises en place pour répondre à la souffrance psychologique provoquée par la crise sanitaire. Ce fut le cas au mois de juin avec l'organisation de l'ambitieuse opération « École hors les murs », qui a vu plus de 4 700 enfants courneuviens profiter des sorties dont elles et ils avaient tant besoin.

Ensuite, un travail en ateliers a été proposé afin de permettre à chacune et chacun de participer, par une réflexion collective, à l'enrichissement du projet. Un véritable moment de co-construction. Les quelque 100 participant.e.s (sur les deux journées) ont énormément apporté tant en termes d'analyse que de propositions concrètes. Avec une qualité d'écoute, d'échange et de réflexion qu'il faut saluer et pour lesquelles il convient de remercier toutes et tous les présents.



L'atelier Continuité éducative

Cet atelier a été l'occasion d'échanger sur la manière dont la communauté éducative peut mieux travailler en synergie. Ce qui commence par une meilleure circulation des informations, entre professionnels mais aussi et surtout en direction des parents. Pour répondre à cette préoccupation, la Maison de l'éducation (occupant une partie des locaux du PRE au sein de l'école Paul-Doumer) s'est renforcée avec l'embauche de deux « informatrices familles ». Une attention toute particulière sera portée en direction des parents les plus « éloignés de l'école ». Que ce soit pour des questions de maîtrise de la langue ou de difficulté pour certains d'entre elles.eux à « trouver leur place au sein de l'école ».

Du côté des professionnels, outre la question de l'information, c'est surtout la notion de continuité qui a été débattue. Mieux travailler

la coordination de parcours et la complémentarité des dispositifs, partager les expériences, améliorer les « formations interacteurs », mener des actions sur l'ensemble du parcours de l'élève (de la maternelle à la terminale), mieux partager la gouvernance... Et une demande particulière en direction des institutions a été faite pour qu'elles aillent davantage « vers » les parents...

L'atelier Santé

D'abord, des manques criants ont été rappelés, comme la difficulté pour les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) d'obtenir les personnels nécessaires et, bien sûr, l'épineuse question du manque de médecins scolaires. Un sujet qui résonne alors que la mairie a proposé de mettre à la disposition des établissements les médecins du Centre municipal de santé, volontaires, via une convention qui peine à être signée avec l'Éducation nationale. Le sujet de l'accompagnement des élèves en situation de handicap a également été abordé, avec l'action de formation menée par la Ville en vue d'accroître le nombre d'AESH (accompagnant.e.e d'élèves en situation de handicap) et la demande que les nouveaux diplômé.e.s soient bien affectés à notre territoire plutôt que disséminés sur l'ensemble du département. Côté parents, l'accent a été mis là encore sur le suivi individualisé de l'élève et une meilleure coordination avec les familles. Concrètement, cela a donné lieu à la proposition de création d'un « livret de liaison sanitaire ».



« D'abord, des manques criants ont été rappelés, comme la difficulté pour les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) d'obtenir les personnels nécessaires et, bien sûr, l'épineuse question du manque de médecins scolaires. »

Les parents ont notamment proposé d'organiser des campagnes de prévention avec les professionnels sur des sujets sensibles tels que la diététique, les risques d'addictions ou l'exposition prolongée aux écrans. Lors des deux sessions, les participant.e.s ont insisté sur l'importance de la lutte contre les violences et les souffrances psychologiques qui y sont intimement liées...

L'atelier Réussite éducative

Au-delà de la réussite scolaire, qui reste une préoccupation majeure des parents, cet atelier a porté essentiellement sur le champ de l'éducation

populaire : écoles (PEAC notamment), interventions des services municipaux dans et hors de l'école, action des associations et des clubs sportifs, accès aux sports, aux arts et à la culture, éveil aux sciences ou sensibilisation aux problématiques environnementales. Toute une myriade d'actions permet aux élèves de se construire, de progresser en autonomie et, finalement, de s'émanciper. Ici aussi, la question de l'information et de la coordination des interventions est apparue essentielle. Parmi les propositions, un effort a été demandé pour améliorer les déplacements, qu'il s'agisse des aménagements, de l'aide à l'acquisition de l'autonomie ou sur la question plus particulière de la sensibilisation aux modes de déplacement non polluants.

Et maintenant ?

Bien sûr, toutes et tous s'entendent sur la nécessité de poursuivre ce travail de concertation, de réflexion et d'action. Un premier rendez-vous aura lieu dans quelques semaines avec l'organisation de l'élection des délégué.e.s de parents d'élèves. Une rencontre est également programmée courant septembre avec les directions d'écoles et les services municipaux, pour continuer d'avancer ensemble. Tout cela avant notre prochaine rencontre LCVE de l'automne...

Un grand merci à tous
les participants pour
la richesse des contenus

Histoire de L'école publique

Jean Jaurès (1859 – 1914)

Homme politique français.

Jean Jaurès a beaucoup écrit et réfléchi sur l'école. Par ses articles dans la presse, dans des revues pédagogiques ou dans ses discours à la Chambre des députés, il ne manque jamais une occasion de rappeler son attachement au système éducatif laïque. Partisan des pédagogies novatrices de son temps, il est également un des premiers défenseurs actifs du droit des enseignants à se syndiquer pour faire vivre une école démocratique. Ne séparant jamais le combat laïque du combat social il déclare en 1910: « Laïcité de l'enseignement et progrès social, sont deux formules indivisibles. »

« L'œuvre de notre temps [...] je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité de l'éducation. »



« Chacun cherche sa route, nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté sera arrivé, le genre humain sera heureux. »

Louise Michel (1830 – 1905)

Institutrice, femme de lettres, militante anarchiste et féministe, Louise Michel (1830 – 1905) est l'une des figures majeures de la Commune de Paris.

Elle enseigne quelques années avant de se rendre à Paris en 1856. À 26 ans, elle y développe une importante activité littéraire, pédagogique et politique et se lie avec plusieurs personnalités révolutionnaires blanquistes de Paris. En 1871, elle participe activement aux événements de la Commune de Paris, autant en première ligne qu'en soutien. S'étant livrée en mai pour faire libérer sa mère, elle est déportée en Nouvelle-Calédonie où elle se convertit à la pensée anarchiste. Elle revient en Métropole en 1880 et, très populaire, multiplie les prises de position en faveur des prolétaires. Surveillée par la police, elle est emprisonnée à plusieurs reprises, mais poursuit son militantisme politique, jusqu'à sa mort à l'âge de 74 ans, à Marseille.

Elle demeure une figure révolutionnaire dans l'imaginaire collectif. Première à arborer le drapeau noir, elle le popularise au sein du mouvement libertaire.

**en éveïl – le magazine
de la Cité éducative
de La Courneuve – #1**

Magazine trimestriel gratuit
édité par la ville
de La Courneuve

Direction de la publication:
Gilles Poux,
maire de La Courneuve

Rédaction en chef:
Pascale Fournier

Coordination éditoriale:
Théo Schepens, chargé
de mission projet éducatif
de territoire, cités éducatives

Rédaction et coordination:
Vanessa Jollet

Conception graphique
et mise en page:
Justine Fournier

Photographies:
Thierry Ardouin,
Léa Desjours,
Meyer,
istock

**Magazine réalisé avec le soutien
de la préfecture de Seine-Saint-
Denis et l'académie de Créteil**



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**
*Liberté
Égalité
Fraternité*